

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 24 (1936)

Heft: 473

Artikel: Les femmes et les livres : voyageuses : Alice La Mazière

Autor: Vuilliomenet, Jeanne / La Mazière, Alice

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-262258>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

hors du cadre familial, bien loin de décharger la mère en sa tâche d'éducatrice, contribuent le plus souvent à lui rendre ce devoir de plus en plus difficile. Proclamons donc bien haut le sacro-sacré de l'éducation qui s'impose aux mères modernes, aux mères d'aujourd'hui et aux mères de demain, peut-être davantage qu'à celles d'aujourd'hui.

Lorsque l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses institua sa Commission d'éducation, c'était en vue d'aider la femme en sa haute tâche d'éducatrice. Rappelons donc que la dite Commission continue la poursuite de deux grands objectifs, s'efforçant à être d'abord un centre de propagande pour l'éducation de la femme et par la femme, puis une centrale de renseignements sur l'éducation à l'usage des femmes. On peut donc s'adresser en tout temps à la Commission d'éducation de l'Alliance en la personne de sa secrétaire, Mme le Dr. Blanche Hegg-Hoffet, Schulrat, Ittingen près Berne, ou à la présidente, Mme Marguerite Evard, docteur en lettres, Le Locle.

Chaque année, la Commission d'éducation se pourvoit d'une documentation spéciale aux sujets qu'elle propose à l'étude des Associations féminines affiliées à l'Alliance, ou aux méditations individuelles des femmes suisses. Ces grands thèmes ont été tour à tour: L'éducation familiale et la formation des parents et des futurs parents à leur tâche pédagogique au foyer; l'éducation économique, morale et sociale des jeunes filles, selon le sens du néologisme allemand *Lebenskunde*, qu'aucun terme français laconique ne peut traduire; l'éducation civique, nationale et internationale, tant des adultes que des jeunes des deux sexes dans l'école, la famille, et la vie sociale, a fait l'objet d'une affirmation de principes: ce fut la publication de nos fameuses «Directives», imprimées dans les deux langues, et de commentaires divers pour en faciliter la vulgarisation.¹

Pour l'année 1936-1937, la Commission d'éducation met à l'étude un nouveau sujet: celui de l'éducation du caractère. Il n'est pas sans intérêt que la Suisse s'associe à cette étude et mette au premier plan des causeries pédagogiques de nos Associations, comme des préoccupations des mères et des éducatrices, le renouvellement de l'éducation du caractère: on en verra peu à peu des résultats. Certaines personnes avoueront, en effet, n'avoir jamais songé à «former», à «diriger», et à «éduquer» le caractère de leurs enfants ou des enfants et jeunes gens confiés à leur direction; et d'autres sauront bien les grosses difficultés d'une telle éducation ou l'embaras que leur cause la documentation pour une telle étude.

C'est précisément pour trouver la documentation de ces quatre grandes questions, et répondre à la demande des divers milieux, que la Commission d'éducation de l'Alliance de S.F.S. a établi une liste de conférences et de conférences de deux sexes, dès 1932, la tenant à jour, afin de procurer des orateurs pour des conférences, des causeries, des cours de deux ou trois leçons, devant des auditoires variés.

Nous souhaitons recevoir des suggestions de nos lectrices. Nous publierions notre documentation et réperduons publiquement aux questions d'intérêt général qu'on voudra bien nous adresser, désirant obtenir un échange mutuel de vues profitable à une meilleure connaissance de ce beau sujet: l'éducation du caractère. En songeant au problème qu'il pose à la pédagogie familiale et scolaire, l'on doit se répéter le mot de Flaubert: «Il faut apprendre la vie durant, depuis parler, jusqu'à mourir!»

MARGUERITE EVARD,
présidente de la Commission d'éducation
de l'Alliance.

¹ Des exemplaires sont encore à la disposition des Sociétés affiliées à l'Alliance.



Les femmes et les livres

Voyageuses: Alice La Mazière

C'est au mois d'août dernier que Mme Alice La Mazière, envoyée spéciale de «Vu» aux Antilles, et auteur de plusieurs livres sur les colonies, entre autres le *Maroc secret*, dont il a été question déjà dans nos colonnes, débarqua aux Antilles, ces îles enchantées, sur lesquelles elle a donné depuis lors un excellent reportage à son journal, à l'occasion du tricentenaire du rattachement de ces îles à la France.

Le pays présente quelques inconvénients dès le premier abord: moustiques insistants, odeurs indésirables et incommodes des maisons et des rues, dues à l'absence à peu près générale des installations hygiéniques les plus nécessaires. Notre reporter cite le cas d'un architecte présentement occupé à construire une très belle maison qui coûtera trois cent mille francs. Consultées, les dames de la famille entendirent demeurer fidèles à la tradition, c'est-à-dire renoncer à tel endroit que vous devinez. Et quand on ne sent pas «ça», on aspire à plein nez l'odeur de la morue salée,

Où nous en sommes...

Chaque année, des lectrices, qui portent à la marche de notre journal un intérêt dont nous leur sommes vivement reconnaissantes, nous demandent comment s'est doublé le cap toujours dangereux du renouvellement des abonnements pour l'année en cours. Il n'est guère possible de répondre à cette question avant la fin de mars, c'est-à-dire au moment où, les remboursements postaux ayant été expédiés, payés ou refusés, les listes soigneusement pointées, les retardataires et les «impayés» relancés, un état de situation peut enfin être nettement établi. Le voici:

Du début de décembre 1935 au 12 mars 1936, nous avons perdu

147 abonnements

par décès, départs, et surtout par motifs financiers excusés par la crise, ou encore sans que motifs nous aient été donnés.

En revanche, nous avons gagné

67 abonnements nouveaux

à Genève presque uniquement, du fait de la

propagande exercée auprès des électrices et juges prud'femmes. Ce qui représente une perte nette de

80 abonnements

soit 400 francs en tout cas à soustraire de notre budget, sans que d'autre part nos frais autres que ceux d'expédition soient diminués; soit surtout 80 ménages et familles de Suisse romande où l'on ne sera pas mis en présence, régulièrement, quinze après quinze, de la marche et du développement des idées que nous défendons, et d'autre part des dangers de recul qu'elles courent. Car les progrès de la cause des femmes, les améliorations possibles à la situation des femmes, l'éducation civique et sociale des femmes, sont trop étroitement liés à la diffusion du cercle de lecteurs et de lectrices de notre journal pour que notre cause ne se ressente pas de ce recul, qui, pour explicable qu'il soit, n'en est pas moins profondément regrettable et fâcheux.

Celles de nos lectrices qui pensent comme nous veulent-elles nous aider à remonter la pente?

Merci.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

Les Femmes dans les Commissions

Le Conseil d'Etat vaudois a nommé récemment 47 Commissions communales de contrôle de chômage, dont les fonctions sont bénévoles. Nous relevons, dans la liste des membres, les noms de quatre femmes, bien connues dans les milieux féministes: à Montreux-Châtelard, Mme Paschoud-Maison, agente du Service social montreuvois, présidente de la Commission; à Lausanne, Mme Th. Bonnard-Cornuz, en fonctions depuis plusieurs années; à Moudon, Mme Marguerite Brailard, présidente de l'Union des Femmes; à Vallorbe, Mme Elisabeth Roy, préposée à l'Office du chômage.

Quatre femmes sur un total de 172 membres, ce n'est pas encore le péril féministe...

S. B.

Les femmes et les finances cantonales

III. La situation économique des institutrices zurichoises.

Parmi les économies à réaliser dans ce canton figure un projet de baisse des salaires dont un article concerne les institutrices. De tout temps les institutrices du canton de Zurich ont joui du même barème de traitement que les instituteurs, et le principe «à travail égal, salaire égal» régnait en maître dans ce domaine. Or, la nouvelle loi prévoit une différence de salaire de base de 200 francs entre instituteurs et institutrices. En outre, l'institutrice mariée, dont l'époux lui aussi est salarié, verra son salaire de base diminué du 25%. Voici les considérations qui accompagnent l'article en question: «Le canton de Zurich possède environ 30 institutrices primaires et secondaires mariées à des instituteurs primaires et secondaires.»

¹ Voir les précédents numéros du Mouvement.

res, à des fonctionnaires de l'Etat et des communes, ou à des employés d'entreprises privées. A ce nombre s'ajoutent environ 60 maîtresses d'ouvrage et maîtresses ménagères. La plupart de ces couples à double gain jouissent de revenus considérables, allant dans certains cas de 12 à 20.000 francs. Une petite réduction de ces revenus au bénéfice de l'Etat et des communes ne les exposerait pas à la gêne, ne les obligerait pas même à changer leur manière de vivre.

Cette façon de juger n'a pas convaincu les institutrices. Leur Association professionnelle envoya à la Commission cantonale des Finances une pétition défendant le droit au salaire égal pour un travail égal, et exprimant aussi la crainte qu'à l'avenir, pour des raisons d'économie, les communes pourraient être tentées de préférer les institutrices à leurs collègues masculins! Cette pétition des institutrices s'est heurtée à une fin de non recevoir. Alors les institutrices ont publié et soumis au Grand Conseil les résultats d'une enquête¹ faite par Mme Hedwige Kuhn, Dr. ès sciences économiques, donc par une personne aussi compétente que désintéressée, sur la situation économique des institutrices zurichoises.

60% des institutrices ont répondu à un questionnaire très complet. De ces réponses il ressort que, sur 252 institutrices, 70 soutiennent leurs parents, 73 leurs frères et sœurs, 85 des parents plus éloignés, des filleuls ou d'autres personnes, et que ces obligations représentent des sommes allant de 200 à 4000 francs par an. (Dans la majorité des cas, les dépenses en faveur des personnes à la charge des institutrices se montent de 500 à 2000 fr., vont pour certains jusqu'à 3000,

¹ Die wirtschaftliche Lage zürcher scher Lehrerinnen (Ergebnisse einer Umfrage unter den Volksschullehrerinnen des Kantons Zürich), bearbeitet von Hedy Kuhn, Dr. oec. publ., Zürich, Zentralstelle für Frauenberufe, Schanzengraben 29, Zürich.

domaine des rats. Ils sont énormes, prospères, repus, et se livrent en toute innocence à leurs ébats. Certes, pour leur donner la chasse, on a fait venir des mangoustes. Mais qui ne sait que les mangoustes dorment précisément à l'heure où les rats se promènent?

Après le cyclone de 1928, Pointe-à-Pitre a été reconstruite; mais ses cases sont de guingois et horribles avec leurs toits de tôle ondulée. L'église toute neuve est en béton armé; l'hôpital a coûté près de dix millions, et, terminé depuis bientôt deux ans, il n'a pas encore été meublé, et aucun malade n'y a jamais pénétré. En attendant qu'on l'utilise, les bois travaillent, les fers se rouillent... «Cette façon de procéder est aussi très guadeloupéenne», dit mélancoliquement notre voyageuse.

Les cafés, les cinémas, les bals sont les grandes distractions. Le costume local tend à disparaître, bien malheureusement, car il est charmant: jupes de cotonnades fleuries que l'on relève sur d'amples jupons empesés, fichus et foulards serre-tête avec des neuds en ailes. «Les amours entre blancs et nègres sont chose courante; au bout de cinq générations de croisements ininterrompus, il est impossible de discerner le vrai blanc, le blanc de blanc, de celui dont l'ancêtre était noir comme l'Erèbe», écrit Mme La Mazière. Elle déplore la terrible mortalité des petits enfants: ils sont mal soignés, ils meurent comme des mouches... mais qu'importe dans un pays si prolifique?

Le vendredi 13 est jour favorable chez les noirs de la Guadeloupe: il convient d'en profiter pour se débarrasser des mauvais sorts, des «pailles», comme on dit là-bas, que vous ont lancés des voisins envieux ou des créanciers impatientes.

dans 4 cas jusqu'à 4000, et pour trois d'entre elles, au-dessus de 4000 fr.)

Ces chiffres permettent de conclure que, dans bien des cas, sans le gain d'une institutrice, de vieux parents ou des familles entières tomberaient dans le besoin. Mme Kuhn cite le cas d'une institutrice qui, pendant 17 années de travail, n'a pu mettre un sou de côté, à cause de ses obligations familiales; une autre donne 50% de son salaire à des frères en chômage; une troisième élève les trois fils d'un frère décédé, et héberge en outre une vieille femme atteinte de paralysie tremblante; etc., etc. Cette liste de réponses constitue un document émouvant sur l'esprit d'abnégation et d'entraide. Le jour où le fisc aura mis fin à pareilles possibilités, notre pays sera moralement bien appauvri.

Quant aux institutrices mariées, nous voyons que les deux tiers d'entre elles sont obligées de gagner leur vie. Quelques-unes déclarent qu'elles s'étaient retirées de l'enseignement au moment de leur mariage, mais qu'elles se sont vues contraintes d'y rentrer à cause du chômage total ou partiel de leur mari; c'est à elles maintenant qu'incombe le souci de faire vivre la famille: précisions qui montrent d'une façon éclatante les relations entre la crise et le travail salarié de la femme.

La valeur économique de ce travail se manifeste d'une façon encore: ainsi, parmi les 252 institutrices qui ont répondu au questionnaire, 158 font elles-mêmes leur ménage et 116 occupent une employée salariée. Elles s'intéressent à des œuvres de bien public, et les soutiennent par des cotisations allant de 50 à 1000 francs. La plupart travaillent bénévolement pour l'une ou l'autre de ces institutions: *Pro Juventute*, Ligue contre la tuberculose, œuvres de bienfaisance sociale, etc.

Voyons encore la situation des institutrices libres de toute obligation vis-à-vis de tiers. Elles sont au nombre de 61, dont 21 ne sont en fonction que depuis cinq ans, et 17, par contre, depuis plus de vingt ans; il apparaît donc que, parmi ces privilégiées se trouvent les plus jeunes, celles dont les parents sont en état de gagner, et les plus âgées qui ont pu s'acquitter au début de leur carrière de certaines obligations d'assistance; six d'entre elles prévoient des charges de ce genre pour un avenir proche.

Il va sans dire qu'il y a des inégalités dans la situation de ces femmes, et que cette enquête n'étant pas complète ne permet pas de conclusions absolues. Mais les résultats acquis établissent clairement les erreurs d'appréciation de la Commission d'étude qui vient d'élaborer la nouvelle loi financière.

Ce qui se passe à Zurich est d'une importance capitale pour toutes les femmes suisses, et sera un précédent décisif; aussi souhaitons-nous ardemment que l'enquête de Mme Kunz remporte une victoire sur l'ignorance, le parti-pris et la raison du plus fort.

A. DE M.

C'est avec étonnement que je constate souvent que toutes les femmes instruites, que toutes les femmes bonnes et charitables ne sont pas encore toutes avec nous pour réclamer le suffrage des femmes.

MARGI DE WITT-SCHLUMBERGER.

Alors, on s'en va se baigner en bande dans une ravissante baie, qui n'a que le tort d'être parfois visitée par les requins. La Chambre de commerce y a fait construire un charmant pavillon de style moderne, qui doit servir de club, de bar, de cabines de bains, etc. Mais la maison, terminée depuis longtemps, n'est pas encore meublée; portes et persiennes sont closes et nul n'y pénètre. Toujours la même façon des gens de l'île de prendre son élan et de s'arrêter en chemin. Quand on bâtit, on voit généralement grand: il y a des dispensaires, des presbytères, des églises et des bâtiments publics de dimensions exagérées, et le service de voirie et d'entretien est effectué par les prisonniers, faute d'argent pour rétribuer un personnel efficient. Aussi tout est abominablement sale.

* * *

En cinquante-cinq minutes d'avion, la voyageuse vole de Pointe-à-Pitre en Guadeloupe à Fort-de-France en Martinique. Première impression: cette ville de 40.000 habitants pue atrocement. Comme j'exprimai à M. Sévère, maire de Fort-de-France, l'étonnement que me causait l'état dans lequel se trouvait la ville administrée par lui il alla quérir un plan d'assainissement irréprochable, élaboré en 1929...

— Quand commentez-vous, Monsieur le Maire, commencer les travaux?

M. Sévère me considérera avec un immense étonnement, eut un geste évasif, et remit le plan en place.

On ne construit plus de maisons en bois depuis l'incendie de 1890; les bâtiments publics en ciment armé sont assez harmonieux. Par contre, le quartier de la prostitution en pleine vue du port

Voyages féministes

A travers le féminisme méridional

(Suite de la 1^{re} page.)

Un autre symptôme de vitalité, constaté depuis bien longtemps, est le nombre de ses adhérents: alors que chez nous, on cite comme une gloire Bâle-Ville, qui a réuni mille suffragistes sur une population de plus de 150.000 habitants, il y a longtemps que Chambéry a atteint ce même chiffre! et n'ai-je pas appris justement que ce département agricole de l'Aude, sans agglomérations vraiment importantes, surtout peuplé de fermiers, de métayers et de vigneron, dont les demeures s'éparpillent dans la plaine entre Cévennes et Pyrénées, compte approximativement 1200 suffragistes, sans ceux de Narbonne... Il est vrai, et c'est une autre constatation faite lors de chaque voyage féministe à travers la province française, et les grands centres étant naturellement exceptés, que nos innombrables Sociétés féminines d'ordre philanthropique, anticatolique, éducatif, moral, social, etc., qui parfois se marchent sur les pieds dans nos petites villes suisses, n'existent pas en pareil surabondance outre-Jura, et que le groupement suffragiste en bénéficie forcément, puisqu'il se trouve ainsi le seul point de ralliement des forces féminines de la région, d'autre part parce qu'il est à même d'accomplir de la sorte une activité pratique, qui lui attire plus de sympathies qu'une seule revendication théorique et abstraite. Je pense en écrivant ceci à ces intéressants «Foyer-Guide féminin» à Marseille, «Entr'aide féminine» à Nice, siège des groupements suffragistes, qui tiennent à la fois de nos Unions de Femmes, de nos bureaux de placement et de nos Foyers féminins, de nos Lycéums et de nos Sociétés d'Utilité publique, en y ajoutant des innovations heureuses et des initiatives originales, comme par exemple à Marseille ces achats en commun pour bénéficier des prix de gros, ou ces occasions pour des productrices de la campagne d'y écouler de leurs denrées, telle cette marchande de beurre qui y vient tous les samedis vendre sa marchandise.

Et pourtant, les suffragistes françaises se plaignent comme nous de la difficulté d'amener des auditoires à leurs conférences, de l'effort à faire pour intéresser le grand public à leur cause. Comme nous encore, elles déplorent l'éloignement de la jeunesse de leur revendication. Mais elles ont sur nous l'avantage d'un mouvement forcément mieux organisé parce que plus centralisé, l'avantage aussi de parler la même langue, d'être soumise aux mêmes lois, de désigner leurs autorités par la même terminologie, de pouvoir utiliser sur tout le territoire les mêmes méthodes et le même matériel de propagande, de bénéficier toutes également des initiatives prises par leur Comité Central, telle cette campagne pour l'entrée des femmes dans les Conseils municipaux, dont parlait notre dernier numéro. Et enfin, elles ont aussi sur nous l'avantage que, le droit de vote, elles l'obtiendront par une décision de la Chambre, puis du Sénat, sans devoir comme nous doubler ce terrible Cap des Tempêtes de la votation populaire!

Pour toutes ces causes, comme pour la vi-

est abject. Les boutiques de la ville sont petites, encombrées et poussiéreuses, et les rues très bruyantes. La richesse de la Martinique est, comme en Guadeloupe, la culture de la canne à sucre: tout un monde est employé à en extraire du rhum. Quand le rhum se vend bien, tout va bien. Dans une distillerie que visita notre voyageuse, la production annuelle est de 200.000 litres pour l'exportation, et 40.000 pour la consommation locale. A deux francs le litre de vente, cela fait 400.000 francs, à peine de quoi couvrir les frais. Mais que le rhum se vende à 4 ou 5 francs pour l'exportation — c'est la métropole qui, seule achète et fixe les prix — c'est aussitôt le pactole.

La végétation de la Martinique est exubérante: bambous géants, fougères arborescentes, hibiscus et lechis, fragipaniers, glycines, orchidées, arbustes producteurs de canelle, de piment, de coca, de café, de quinquina, arbes fruitiers. «Les dames antillaises adorent les roses, nous dit notre journaliste... peut-être en souvenir de l'impératrice Joséphine, qui avait pour elles une telle passion, et peut-être aussi parce que dans ces îles où les oiseaux sont sans voix et les fleurs sans parfum, elles seules embaument.»

Les grands planteurs blancs vivent sur leurs terres comme des barons féodaux; ils n'attachent presque pas d'importance à la culture intellectuelle et artistique, et n'envoient guère leurs fils en France pour y étudier, tandis que les mulâtres et les noirs qui ne possèdent pas de terres deviennent avocats, notaires ou médecins, toutes professions dédaignées par les créoles. A quel degré de Pêchelle sociale qu'ils ascendent, ils ne sont jamais reçus par les blancs ni acceptés comme égaux.

Le Comité pour la Paix et le Désarmement des organisations féminines internationales...

...vient de reprendre une nouvelle activité, du fait du retour à Genève, où elle s'installe définitivement, de sa présidente, Miss Mary Dingman (Etats-Unis d'Amérique).

Tout cet hiver, en effet, ce Comité, qui s'était pourtant réorganisé en septembre dernier sur une base beaucoup plus large, lui permettant d'agir dans tous les domaines de la paix, et non pas uniquement dans le champ, hélas! actuellement terriblement diminué et considéré même avec crainte et méfiance, du désarmement — ce Comité donc avait été orphelin de ses principaux chefs. Miss Dingman, sa présidente, accomplissait aux Etats-Unis et au Canada un voyage de sept mois pour des conférences aux Unions chrétiennes de jeunes filles; Miss Courtney sa vice-présidente, et Mme d'Arcis, sa trésorière, se trouvaient également aux Etats-Unis, où elles ont effectivement participé à la grande Conférence annuelle des femmes américaines: *Les causes des guerres et leurs remèdes*; et les autres membres du Bureau directeur étaient retenus dans leur pays respectifs par leurs occupations régulières. C'est donc avec une joie très vive, et un sentiment réconfortant de sécurité que les membres résidant à Genève des grandes organisations féminines internationales ont salué le retour de Miss Dingman, il y a peu de semaines.

Ceci d'autant plus que les arrangements pris en accord avec le Comité universel des Unions chrétiennes de jeunes filles permettent maintenant à la présidente du Comité pour la Paix de consacrer tout son temps et toutes ses forces à cette tâche unique. C'est certes avec de profonds regrets que les Unions chrétiennes voient partir



Cliché Mouvement Féministe

Miss Mary A. DINGMAN

Miss Dingman, dont la riche personnalité, inspirée d'un idéal très élevé, a été des années durant un appui inappréciable pour elles. Mais la paix mondiale est d'autre part une cause qui tient trop à cœur aux Unions chrétiennes pour qu'elles n'aient pas compris la nécessité de ce sacrifice, et nous pouvons leur dire ici combien les autres organisations féminines internationales leur en sont reconnaissantes.

Le retour de Miss Dingman et sa reprise en main de la direction du Comité a été l'occasion

d'une rencontre dans les locaux de la rue Admar-Fabri des personnalités internationales féminines établies à Genève, ainsi que d'un certain nombre de femmes genevoises. Coïncidence imprévue et tragique: ceci se passait le jour même où siégeait à Londres pour la première de cette série de séances historiques, le Conseil de la S. d. N. Et si quelques-uns des invités se demandaient l'autre jour avec un peu de scepticisme et de découragement si le moment était vraiment bien choisi pour remettre en activité ce Comité international féminin pour la paix, qui avait travaillé au ralenti tout l'hiver, la réponse est venue énergique de tous côtés que c'est lorsque la maladie bat son plein que la présence du médecin est nécessaire, et non pas durant les périodes de santé. Que ce Comité a plus que jamais une double tâche à remplir, celle de stimuler et de coordonner les efforts des femmes en vue de la paix, mais, pour les rendre, capables de tels efforts, de les instruire et de les éduquer, lui qui est aux sources mêmes de la vie internationale. Depuis quatre ans et demi un travail considérable a été accompli dans ce sens, dont toutes celles qui ont voyagé ont pu apprécier la valeur en trouvant des échos dans les groupements féminins qu'elles ont visités à l'étranger; et si la voix des femmes doit se faire entendre, ce doit être la voix de femmes renseignées et compétentes, calmes et conscientes, et non pas influencées ou affolées par des rumeurs ou des partis-pris.

En raison des événements actuels, plusieurs séances d'ordres divers ont été déjà organisées à Genève par le Comité International Féministe pour la Paix, et son Bureau directeur se réunira à Paris les 4 et 5 avril. Nous aurons l'occasion de revenir en détail sur toutes ces rencontres.

M. F.

Les Femmes et la Société des Nations

Le statut économique de la femme et le B. I. T.

(Suite de la 1^{re} page.)

Si cette inquiétude émana donc exclusivement, croyons-nous, des pays anglo-saxons, la façon dont elle se manifesta varia alors beaucoup suivant les organisations féminines. Alors que, par exemple, la Fédération Internationale féminine des professions libérales et commerciales, sous la signature de sa directrice, Miss Heneker, que nombre d'entre nous ont bien connue à Genève, adressa au B. I. T. une lettre excellente et très bien étudiée, d'autres organisations malheureusement crurent nécessaire d'employer des méthodes directes, peut-être efficaces dans leurs pays, mais qui, auprès des instances internationales, n'aboutissent qu'àux plus piètres résultats. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que pareille expérience a été faite, et que des procédés de cet ordre nous ont toutes mises en fâcheuse posture auprès de ces Parlements internationaux que sont la S. d. N. et l'Organisation du Travail, dont la majorité des membres, relevant d'une tout autre mentalité et d'une tout autre formation politique que celles des pays anglo-saxons, sont agacés bien davantage que persuadés par cette propagande «hors de temps et à contre temps» et finissent par voter *Non*, là où une méthode plus intelligemment adaptée les aurait convaincus. La situation est encore rendue plus

difficile auprès du B. I. T., du fait de la constitution de celui-ci, où sont représentés essentiellement les intérêts des travailleurs, patrons et ouvriers, et dont les délégués par conséquent traitent facilement d'amateurs et d'intruses celles qui n'ont aucun mandat d'organisations professionnelles pour réclamer auprès d'eux. On l'a bien vu de nouveau le mois dernier, lorsque l'agitation créée par d'innombrables démarches, demandes d'audiences, coups de téléphone à toute heure du jour et même de la nuit, faillit tout faire échouer, comme en menaça le discours quelque peu brutal d'un délégué ouvrier exaspéré. Heureusement qu'un autre délégué ouvrier, M. Kupers (Hollande) sauva la situation en ce moment critique, en insistant sur la gravité des attaques de plus en plus fréquentes contre le droit au travail des femmes, et en attirant l'attention sur la lettre de Miss Heneker, à laquelle il donna son appui d'une façon dont nous pouvons lui être particulièrement reconnaissantes. Et M. Butler, le Directeur, ayant dans un excellent exposé extrêmement compréhensif, non seulement proposé la préparation d'une étude législative telle que la prévoyait la résolution de l'Assemblée, mais encore la possibilité de donner le plus large développement aux études du Bureau concernant la situation économique des travailleuses telle qu'elle se présente dans les faits, le Conseil d'Administration se rallia à l'unanimité à cette double proposition, tout à fait satisfaisante pour nous.

Il est évident en effet que ces études mettront en pleine lumière les difficultés toutes spéciales rencontrées par les femmes depuis que la dépression économique a mis la société toute entière en pareil état de malaise; évident aussi qu'elles contribueront pour beaucoup au développement d'un nouveau courant en faveur de l'activité féminine. Espérons seulement que des manifestations, bien intentionnées certes, mais surprenamment maladroites ne viendront pas une fois encore risquer de nuire à ce résultat acquis!

J. GUEYBAUD.

... C'est cet amour de la liberté qui fait le désespoir de toutes les personnes de notre sexe. Les hommes qui font les lois n'ont pas voulu que nous en eussions, ils l'ont prise pour eux... S'il y a quelque liberté dans le monde, c'est pour les vieilles veuves.

A UNE JEUNE FEMME: Vous n'avez à présent que deux choses à faire, Madame, servir Dieu, et contenter votre mari. Ayez pour lui toutes les complaisances qu'il exigera; entrez dans toutes ses fantaisies, autant que cela n'offensera pas Dieu. S'il est jaloux, renfermez-vous, ne voyez personne.

COMMENT LES MARI SONT TRAITÉS LEUR FEMME. Ils viennent et reviennent plusieurs fois dans la journée, en faisant toujours sentir qu'ils sont les maîtres. Ils entrent en faisant un bruit désespéré, souvent avec je ne sais combien d'hommes; ils vous amènent des chiens qui gâchent tout; il faut que la pauvre femme se soufre: elle n'est pas maîtresse de fermer une fenêtre; si son mari rentre tard, il faut qu'elle l'attende pour se coucher, il la fait dîner quand il lui plaît; en un mot elle n'est comptée pour rien... Sachez que sur trois hommes, il y en a deux de mauvais et que la plupart de valent rien.

(Communiqué par M^{lle} L. P.)

frais, sur la canalisation existante, un petit tuyau de plomb gros comme un crayon.

Depuis 1900, la Martinique a eu trente-sept gouverneurs. Le Conseil général, qui est aussi une sorte de parlement, est presque toujours en conflit avec le gouverneur; alors rien ne se fait, l'île n'a ni routes, ni installations hygiéniques, ni électricité, et quant au téléphone, c'est un service plein de fantaisie et à peu près inutilisable. En dix ans, le Conseil général a tout de même dépensé dix milliards et on se demande à quoi!

Les créoles sont souvent volages; leurs femmes défendent les prérogatives de la famille, les vertus et la pureté de la race. Elles ont beaucoup d'enfants et leur inculquent la tradition des grands blancs. Le danger est qu'on se marie beaucoup entre cousins, cousines, gens de même sang, ce qui appauvrira à la longue la race des créoles.

JEANNE VULLIOMENET.

Notes et documents

Les idées de Mme de Maintenon sur la liberté des femmes

«... Une fille qui ne trouve pas de mari doit se chercher une personne de probité qui lui serve de chaperon, car une fille ne peut demeurer seule... à moins qu'elle ne se retire dans un couvent.

«... S'il vous arrive de dire que vous mourrez d'envie de sortir du couvent pour être libre, sachez que pas un homme ne voudra de vous, car il n'y en a point qui ne sache fort bien qu'en vous épousant, il ne voudra vous laisser aucune liberté.